

Communiqué de presse
Paris, le 14 avril 2016

« **Zéro** enfant tué sur nos routes » :
L'association Prévention Routière se mobilise
#SigneLeManifeste

#SigneLeManifeste



manifeste.preventionroutiere.asso.fr

Chaque jour, 12 enfants sont victimes de la route* et ce lourd bilan reste inchangé depuis 10 ans. Face à ce constat intolérable, l'association Prévention Routière appelle à la mobilisation citoyenne autour du thème « Zéro enfant tué sur nos routes ». Pour cela, elle propose aux Français de signer un manifeste qui revendique 5 mesures fortes pour réduire la mortalité routière des enfants.

#SigneLeManifeste, pour que les enfants ne meurent plus sur la route des adultes

Engagée pour la protection des enfants sur les routes depuis plus de 65 ans, l'association Prévention Routière sensibilise et forme chaque année 1,2 million d'enfants et de jeunes à travers ses pistes et ses autres actions d'éducation routière.

L'association souhaite susciter une prise de conscience nationale et sensibiliser les adultes aux risques routiers des plus jeunes. C'est pourquoi, elle propose dès aujourd'hui aux Français de se joindre à son combat en signant, sur internet, [le manifeste « Zéro enfant tué sur nos routes »](#) qui formule 5 grandes revendications. Un engagement qu'il sera possible de partager sur les réseaux sociaux grâce au **#SigneLeManifeste**.

En fin d'année, l'ensemble des signatures permettra à l'association de porter ses mesures auprès des pouvoirs publics et des élus locaux.

« Parmi les accidents mortels des enfants de moins de 12 ans, 68% interviennent lorsque l'enfant est passager de voiture, 20% lorsqu'il est piéton et 12% quand il est cycliste. C'est pourquoi, la protection des enfants doit être assurée par tous pour parvenir à atteindre l'objectif de « zéro enfant tué sur nos routes ». Un objectif ambitieux et pourtant essentiel » précise Anne Lavaud, déléguée générale de l'association Prévention Routière.

Vous aussi soutenez le manifeste, en signant : <http://www.signelemanifeste.fr> ou en partageant

#SigneLeManifeste

Contact presse :

Association Prévention Routière
Sophy SAINTEN
01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25
s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

* Source ONISR 2014– enfants de 0 à 12 ans

LES 5 MESURES DU MANIFESTE
 QUI POURRAIENT SAUVER DES VIES

				
Un taux de TVA à 5,5% pour les sièges auto contre 20% aujourd'hui.	La mise en place des systèmes anticollision piéton sur tous les véhicules neufs.	La limitation de vitesse à 30 km/h généralisée à l'ensemble des zones de vie : écoles, gymnases, conservatoires, parcs et jardins publics, lotissements, ...	L'aménagement sécurisé de la totalité des passages piétons : zebra et ligne d'arrêt 5 m avant le passage.	L'obligation d'inclure des bandes réfléchissantes sur tous les cartables et sacs à dos scolaires.